

LA DÉTRESSE ALIMENTAIRE

49 organisations marseillaises ont publié un communiqué, le 26 mai, dans lequel elles « *tirent le signal d'alarme et demandent la mise en place d'une aide alimentaire inconditionnelle et adaptée... aux différents contextes de vie des personnes concernées et a minima : des restaurants sociaux dans tous les quartiers ; des colis alimentaires facilement accessibles sur tout le territoire ; une garantie d'inconditionnalité d'accès aux aides publiques* ».

L'observatoire asile et le réseau hospitalité en font partie. A lire sur « [https://www.facebook.com/communiqué 26 mai](https://www.facebook.com/communiqué_26_mai) ».

Le Mc Do de St Barthélémy, réquisitionné depuis le début du confinement, est vite devenu l'un des pivots de l'aide alimentaire autogérée. Le 28 mai, il a lancé un « appel des oubliés » et a bien l'intention de poursuivre son action.

Le Secours populaire de Gardanne lance une opération solidaire avec les petits commerces sur le modèle des « cafés suspendus » : « *Consom'acteur Solidaire* ». Les clients sont invités à offrir des bons d'achat, voire des cadeaux dans les enseignes partenaires, redistribués ensuite aux bénéficiaires du Secours populaire, en échange de réductions de 5 % à 20 % sur ses propres achats ; à moins qu'il ne décide d'en faire cadeau aussi. A peine lancée, l'initiative a reçu l'appui d'une douzaine de commerçants : « [http://www.lamarseillaise.fr/Gardanne conso solidaire](http://www.lamarseillaise.fr/Gardanne_conso_solidaire) ».

Près de 210 organisations et 300 personnalités appellent, au niveau national, à une journée de manifestations le samedi 30 mai, car « *La crise sanitaire actuelle est en train de devenir une véritable bombe sanitaire* » : « <https://Foyers, CRA, Sans-papiers: Des mesures immédiates contre la bombe sanitaire> ».

L'HÉBERGEMENT/LOGEMENT

« *Avec la fin de la trêve hivernale, une autre tragédie se dessine, celle des expulsions* » commente Fathi Bouaroua d'Emmaüs dans le journal La Marseillaise « <http://www.lamarseillaise.fr/soutien-aux-plus-precaires> ».

Expulsion à la Halle Puget. Depuis une semaine, la Police a recommencé à harceler les personnes qui s'y abritent la nuit pour qu'elles en partent. Comme cela s'était déjà produit, leurs affaires sont prises et jetées, y compris les papiers (en règle) d'une personne au moins. La Préfecture a visiblement accédé à la demande de la mairie pour faire « le grand nettoyage » ; sauf qu'il s'agit d'êtres humains que les pouvoirs publics auraient dû mettre à l'abri car nous sommes en urgence sanitaire, le Code de l'action sociale et des familles (art. 345) a fait de l'hébergement un droit inconditionnel, et beaucoup sont des personnes en demande d'asile, l'Etat ayant l'obligation de les accueillir dignement. Un texte pluri-associatif et détaillé sera tout prochainement sur le site : « <https://reseauhospitalite.org> ».

Appel à la grève des loyers. En France, 7 millions de personnes ne peuvent plus payer leur loyer ; il s'agit d'exiger l'annulation des loyers de la crise. Rassemblement, à Marseille, dimanche prochain, 31 mai à 17h00, place Louise Michel. En savoir davantage : « <https://grève des loyers> » et « <https://www.facebook.com/Grève des loyers> »

Les mises à l'abri en hôtel : Le SIAO 13 confirme qu'elles sont prolongées jusqu'à la fin du mois de juin.

Le village de vacances de la Belle-de-mai qui accueille autour de 130 personnes, individus et familles, sur une initiative des associations Just et Nouvelle Aube, ferme hélas à la fin mai.

LA JUSTICE

MNA. Le TA de Marseille a tranché favorablement : suite à l'action judiciaire entreprise par MSF et MdM (cf : derniers Ech@), demandant au Conseil Départemental de mettre à l'abri des mineurs non accompagnés, le tribunal administratif de Marseille a tranché, ce 26 mai : Il ordonne au département "*une prise en charge individuelle, sociale, sanitaire et éducative adaptée*" dans un délai de 8 jours. Cette victoire ne concerne que ceux dont la minorité a été vérifiée, c'est-à-dire 18 sur 59. Précisions sur « <https://france3-regions/Conseil Départemental condamné> ».

« **Délit de solidarité** », **acharnement judiciaire.** Rappelez-vous, on en était heureux, Cédric Herrou avait finalement été relaxé par la cour d'Appel de Lyon le 13 mai dernier. La procédure était terminée ; et bien, non ! L'Avocat Général auprès de la cour d'appel de Lyon se pourvoit en cassation contre cette relaxe ! A lire sur « <https://blog-s.mediapart.fr/cedric-herrou> » et voir la réaction de Cédric Herrou sur une vidéo : « <https://www.facebook.com/CedricHerrou/videos> ».

LES PERMANENCES

La Cimade : L'accompagnement se fait pour le moment par courriel : marseille@lacimade.org, ou par téléphone : 04 91 90 49 70, les lundi (14h à 17h), mardi (14h à 17h) et jeudi (9h à 12h). A Aix-en-Provence, appeler le 06 42 93 64 74 pour un rendez-vous (laisser des coordonnées pour être rappelé, et prévoir un masque).

RESF13. La permanence du mois de juin est annulée, car il n'est pas possible d'accueillir les jeunes et les familles dans des conditions sanitaires satisfaisantes. Le téléphone 06 31 32 48 65 et le mail resf13@no-log.org sont toujours ouverts et disponibles. Il est également possible de communiquer via la liste Resf13@rezo.net.

Plate-forme asile : Pour rencontrer quelqu'un, il faut impérativement un rdv. Mais un petit changement : Pour le premier rdv seulement, les personnes en demande d'asile peuvent venir sans rdv et avec leur(s) enfant(s). Ceci dit, c'est un peu particulier, car pour avoir accès à la Préfecture il faut un rdv ; pour l'avoir, il faut être aidé par la SPADA qui est en charge de leur accompagnement, car ce rdv s'obtient par mail... mais pour accéder à la SPADA il faut aussi un rdv... qu'on obtient... par mail adressé à la SPADA... et donc se faire aider par... ?!!

LA VIE DES ASSOS

SOS voyageurs. Le nouveau site internet de l'association est plein d'informations très intéressantes : « <https://rivch0.wixsite.com/sosvoyageurs/marseille> ».

La Cloche Sud (le carillon): Depuis le déconfinement, les bénévoles de l'antenne Sud ont souhaité reprendre leurs « *Rencontres de rue* » dont l'objectif est d'orienter les personnes sans domicile vers les commerçants du réseau, les structures sociales et les parcours de maraudes alimentaires et, évidemment, des échanges pour rompre l'isolement et favoriser le lien social : « [https://www.facebook.com/LaCloche SUD](https://www.facebook.com/LaClocheSUD) ».

« **Each one** » : un nouveau mouvement qui accompagne les personnes réfugiées au cours d'un parcours de formation hébergé dans une Grande École ou Université ; 3 mois pour réaliser son potentiel professionnel. A voir sur le site internet « <https://eachone.org> ».

Le dispositif coup de pouce de l'AAJT permet d'octroyer des bourses de 200 à 1500 euros à des jeunes de 18 à 30 ans bénéficiaires de la protection internationale (réfugiés ou protection subsidiaire) et aux ex-Mineurs Non Accompagnés (jeunes majeurs, sortis des filières de la Protection de l'Enfance, en dynamique d'insertion). La prochaine commission d'attribution se réunit vendredi 12 juin. Pour permettre le traitement des dossiers, merci de faire parvenir les demandes au plus tard vendredi 5 juin à claire.louazel@ajjt.asso.fr.

CÔTÉ CULTURE

« **Exil ordinaire d'un jeune afghan** ». C'est un livre écrit à "quatre mains », relatant le parcours d'un jeune homme, de nationalité afghane, arrivé à Marseille en 2015. Les co- auteurs sont Safi Mohammad et Giovanni Privitera : Safi Mohammad est un réfugié afghan arrivé en France en juillet 2015. Il travaille aujourd'hui dans la restauration à Marseille. Giovanni Privitera enseigne à Sciences Po Aix-en-Provence et à la faculté de droit d'Aix-Marseille Université. Ce livre est un très beau témoignage ; vous pouvez voir sa présentation et en lire quelques pages sur le site de la maison d'édition : « <http://ateliershenrydougier.com/exil> ».

ACTIONS

Samedi 30 mai : La « marche des solidarités » avec près de 200 organisations, appelle, à Paris, à une manifestation, notamment pour la régularisation des « sans-papiers », la fermeture des centres de rétention et un hébergement pour tout le monde.

Al Mamba organise, à cette occasion, une conférence de presse ce samedi **14h**, devant ses locaux (8, rue Barbaroux) ; elle sera suivie d'une action au Vieux Port.

Le collectif des Etats Généraux des Migrations à Marseille participe à l'initiative en lançant une large consultation « *pour définir plus précisément cette régularisation, tout en respectant nos différences* ». Le texte sera bientôt sur le site. Chacun.e pourra donner son avis et l'adresser, jusqu'au 14 juin, à l'adresse egmigrations.marseille@gmail.com. Un rendu sera envoyé et nous verrons alors quoi en faire.

Dimanche 31 mai à 17h00, place Louise Michel à Marseille : rassemblement pour « la grève des loyers ».

LES APPELS « HÉBERGEMENT ». Entre le 22 et le 28 mai, le Réseau Hospitalité a reçu et relayé 3 demandes d'hébergement pour deux familles avec des enfants (dont l'une pouvant payer un petit loyer) et pour un adulte.